

AGENDA

Samedi 5 et dimanche 6 juillet

Rassemblement contre le projet d'aéroport à Notre-Dame des Landes avec des concerts, des forums, des débats.

Plus d'infos sur www.acipa-ndl.fr/

Jeudi 21 au samedi 23 août

Journées d'été EELV à Bordeaux.

Inscriptions et renseignements sur :
www.jde.eelv.fr

Mardi 16 septembre à 20 h 30

au local EELV,

Réunion du Groupe local Agglo Angevine

**Groupes locaux**

Pour agir, pour réfléchir, pour refaire le monde, que vous soyez adhérent ou non, contactez le groupe local le plus proche de chez vous...

Groupe Angers Agglomération

Marie FORTIN 06 50 87 03 36
Nicolas GOUON 06 22 50 34 24

Groupe Saumur :

Christophe CARDET 06 84 50 35 40

Groupe Pays des Mauges et du Choletais

Hervé BOISTAULT 06 69 91 10 12

Groupe Haut Anjou Segréen

Henri Claude HOUSSAIS 02 41 94 23 36

Groupe Anjou Nord-Est (Trois rivières/Pays Baugeois)

Daphné RAVENEAU 06 22 75 04 97

Groupe Loire, Layon, Aubance

Philippe MÉNARD 06 31 64 01 67

Le Journal EUROPE ÉCOLOGIE-LES VERTS Maine-&Loire

Siège social : 53, rue Saint-Jacques — 49100 ANGERS

Téléphone-Fax : 02 41 86 70 68. Courriel : eelv49@gmail.com

Site internet : <http://maine-et-loire.eelv.fr>

Imprimerie Spéciale au local d'Europe Écologie – les Verts 49,

Directeur de publication : Vincent DULONG 02 41 88 68 89

Comité de Rédaction : Estelle Lemoine-Maulny, Romain Laveau, Nathalie Bénard, Patrick Marsauche et Catherine Brauer

Dépôt légal à parution ISSN 1241-42556. N° de CPPAP : 0317 P 11307

Prix au numéro : 1,50 €. Abonnement : 5 € par an.

POUR SOUTENIR Le Journal EUROPE ÉCOLOGIE-LES VERTS Maine-&Loire, ABONNEZ-VOUS !

NOM Prénom

Adresse Code postal Ville

Je m'abonne au Journal Europe Écologie Les Verts *Maine-&Loire* (5 € / an pour 4 n°)

Je désire des renseignements sur Europe Écologie Les Verts

Je désire adhérer à
Europe Écologie Les Verts

Coupon-réponse à recopier et à renvoyer à :

 EUROPE ÉCOLOGIE
LES VERTS  *Maine-&Loire*

53, rue Saint-Jacques — 49100 ANGERS



Le Journal

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Maine-&Loire

n° 55

juin 2014

Trimestriel — Prix : 1,50 €

ÉDITO :

Combattre le rejet et donner de l'espoir

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS de ce printemps 2014 révèlent le malaise profond qui existe aujourd'hui dans notre pays. La forte abstention et la progression du vote national-populiste nous obligent toutEs à réagir. Les affaires politico-judiciaires qui gangrènent la droite depuis longtemps pèsent et aboutissent à un rejet fort du personnel politique. La gauche qui n'est pas non plus exempte de reproche dans ce domaine souffre d'un autre mal. Celui d'avoir trahi la confiance des espoirs qui étaient portés en 2012. L'idée d'une redistribution plus équitable par la justice fiscale, d'une reprise en main du système bancaire, d'un assainissement de la vie politique par l'exemplarité et le non cumul, d'une véritable stratégie énergétique autonome et propre tournée vers l'avenir étaient là.

LA PRIORITÉ EST D'EN FINIR avec le régime hyper-présidentiel que nous avons. Une grande réforme institutionnelle qui affirme le parlementarisme avec la proportionnelle, qui aille au bout de la logique de non-cumul (y compris dans le temps), de la séparation des pouvoirs, de mesures anti-corruption fortes, d'un statut de l'élu ouvrant les portes aux ouvriers et aux employés, d'une meilleure garantie de l'indépendance de la presse. Ces nouveaux droits démocratiques devraient être accompagnés de nouveaux devoirs (vote obligatoire, sécurité sociale liée à la syndicalisation, valorisation de l'engagement associatif). Les Français sont demandeurs et ont montré en 2005 qu'ils pouvaient se passionner pour les enjeux institutionnels quand ils font sens.

LES ÉCOLOGISTES ONT BIEN FAIT de ne pas prolonger une expérience gouvernementale qui est malheureusement très décevante. Ce pouvoir a floué son propre camp en menant une politique sociale-libérale, en donnant des milliards aux entreprises sans contreparties sérieuses. La ligne politique se réduisant de plus en plus à une simple gestion comptable visant à limiter les déficits. Nous ne pouvons plus soutenir ces renoncements.

APRÈS LE 25 MAI, nous devons absolument nous tourner vers les électeurs qui ont voté F. Hollande en 2012 pour leur dire que nous écologistes restons fidèles aux engagements qui étaient les nôtres alors. Nous devons tout faire pour créer le rapport de force nécessaire et faire plier les tenants de la ligne actuelle. Dans les mois à venir, nous devons créer les convergences avec les députés de la gauche socialiste et du Front de Gauche pour réorienter la ligne politique. Localement, nous devons agir dans le même sens et renforcer les liens avec ces acteurs mais aussi avec les syndicats et les associations qui veulent construire l'alternance. **Le vrai changement, c'est maintenant !**

Romain LAVEAU, Coordinateur EELV 49



EUROPE ÉCOLOGIE
LES VERTS

Maine-&Loire

Nouvelle adresse : 53, rue Saint-Jacques — 49100 ANGERS

Sommaire :

Éditorial	1
Plan Loire	2
Pôle régional des acteurs du livre et de la lecture	2
Réforme territoriale	3
Soutien aux actions des intermittents du spectacle	3
Dossier Rythmes scolaires 4 - 5	
- Point de vue de Ph. Meirieu	
- à Angers, Avrillé et Seiches	
Budget : l'écologie sacrifiée	6
Les énergies renouvelables	6
Nos nouveaux euro-députés	7
Les lobbies OGM	7
Agenda	8

Région Pays de la Loire

**Plan Loire :
48 millions d'euros pour la préservation
de la Loire à l'échelle interrégionale**

Lors de la Commission Permanente du 14 avril dernier, a été voté un avenant au contrat de projets interrégional Loire 2007-2013 visant à un redéploiement des crédits de près de 12 millions d'euro vers les enjeux « patrimoine » et « eau-espaces-espèces ». Les 4 autres enjeux inscrits au Plan Loire étant : inondation, ouvrages domaniaux, recherche et estuaire.

Entre 2010 et 2012, les assises régionales de la Loire ont conduit à l'écriture d'un programme régional en faveur la Loire et de l'Estuaire, fruit de plus de deux ans de travail avec les acteurs liés à la Loire. Adopté en 2013, le programme fixe la feuille de route régionale pour les 10 ans à venir en matière d'environnement, de biodiversité, de tourisme, d'hydraulique, de restauration du lit du fleuve, d'agriculture, d'activités portuaires et estuariennes, de culture.

Pour Christophe Dougé, élu EELV délégué à la Loire, « cet avenant permet une utilisation optimale de l'enveloppe globale de 48 Millions d'euros consacrée au Plan et atteindre 100% d'engagement. Gageons désormais que les négociations actuelles autour du futur

programme de restauration du lit de la Loire qui intégrera le futur Plan Loire 2014-2020, prolongerons cette démarche ambitieuse de préservation du fleuve en région, et s'inscrivant à nouveau dans la dynamique à l'échelle globale du bassin ».

**Création du Pôle régional de coopération des acteurs du livre et de la lecture : vitaliser un secteur et nourrir la vie littéraire**

Les professionnels de la filière du livre, des auteurs, aux éditeurs en passant par les libraires, connaissent une mutation de leur secteur d'activité. Augmentation de la production (+3,7%), tirages en baisse (-4,6%), légère diminution des ventes, apparition et appropriation des nouveaux supports numériques de lecture...autant de difficultés ou défis dont il faut s'emparer.

La Région Pays de la Loire a impulsé avec les acteurs de la vie littéraire une dynamique de concertation pour identifier les enjeux, accompagner cette mutation et ainsi soutenir la filière.

Après une année de travail collaboratif, avec la participation active de Samira El Alaoui, conseillère régionale en charge de la politique livre et lecture, la Région et les acteurs du livre ont initié la créa-

tion d'un Pôle régional coopératif du livre et de la lecture. Constitué en mars 2014 sous forme d'association nommée Mobilis, le Pôle entre ce mois-ci en activité.

« La structuration interprofessionnelle de la filière est indispensable pour appréhender les enjeux à venir, accompagner la mutation du secteur du livre et vitaliser la vie littéraire ligérienne. Ce Pôle permettra aux acteurs de se fédérer, de constituer un réseau solide, d'échanger les bonnes pratiques et d'inventer de nouvelles dynamiques. Cet outil placé sous le signe de la coopération sera bénéfique pour les acteurs comme pour le territoire en termes de pérennisation de l'emploi dans le secteur et de développement de la culture littéraire. » souligne Samira El Alaoui.

Avec ce Pôle, il s'agit d'aller plus loin dans la co-construction qu'avec le Centre régional du livre du Mans de 2009 à 2013. C'est le sens de cette structure tripartite Etat, Région, professionnels avec une forte implication de ces derniers dans la gouvernance partagée.

La mutualisation, la veille, le conseil aux porteurs de projet et la formation (juridique, communicationnelle) seront au cœur des missions du Pôle.

La Région est à la fois partenaire et soutien du Pôle de coopération du livre et de la lecture des Pays de la Loire. Lors de sa dernière commission permanente du 2 juin 2014, le Conseil régional a adopté l'attribution d'une aide de 70 000€ à l'association pour contribuer à son fonctionnement et au démarrage de ses activités.

BRÈVES

Notre-Dame des Landes – Rassemblement contre le projet d'aéroport : rendez-vous les 5 et 6 juillet sur les terres de Bellevue à Notre Dame des Landes.

Le rassemblement sera précédé par des événements et des caravanes de convergence partant de plusieurs lieux de luttes emblématiques partout en France. Soyons nombreux à les accompagner !

En 2012, nous avons dit « **La lutte, c'est maintenant !** »

En 2013, « **toujours présents, toujours résistants, plus légitimes que jamais ! Enterrons le projet !** »

En 2014, osons dire : « **l'abandon, c'est maintenant !** » Maintenant qu'il faut l'arracher ! La victoire définitive est à la portée de nos efforts ! Réussissons lors du rassemblement - convergences 2014 une nouvelle mobilisation exceptionnelle !

Education – Favoriser l'ouverture et la mobilité européennes et internationales des jeunes ligériens constitue un des objectifs prioritaires de la politique régionale en faveur de la jeunesse. A ce titre, les lycées et les CFA ont l'opportunité depuis 2011 d'organiser un séjour d'au moins une semaine en Europe au cours de leur formation. Matthieu Orphelin rencontrait le 6 juin équipes pédagogiques, élèves et apprentis ayant effectué cette année un voyage dans un pays européen.

Prix littéraire – Le 23 mai dernier, le premier prix littéraire des lycéen-e-s et apprenti-e-s a été remis à Sylvain Pattieu, pour *Des Impatientes*. Le récit de la vie de deux jeunes filles de Seine-Saint-Denis, aux aspirations différentes, a remporté l'adhésion des jeunes lecteurs.

**Europe
NOS NOUVEAUX EURO DÉPUTÉS**

Yannick Jadot, représentant de la circonscription Ouest

José Bové

Karima Delli

Pascal Durand

Yannick Jadot, Eva Joly

Michèle Rivasi



Michèle Rivasi

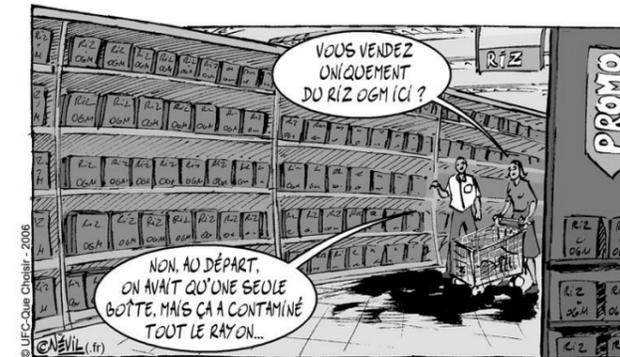
Michèle Rivasi a été désignée comme Coordinatrice de cette délégation, après avoir été dans le précédent mandat vice-Présidente du Groupe des Verts-ALE.

Pascal Durand sera en charge des relations avec le parti national et les élu-e-s à l'Assemblée nationale et au Sénat.

La France recule en Europe face aux lobbies OGM

Les ministres de l'environnement des États membres de l'Union européenne viennent de donner leur accord pour une interdiction nationale des organismes génétiquement modifiés (OGM).

Le gouvernement français, en acceptant cette proposition sur les autorisations de mise en culture d'OGM plutôt qu'en opposant un refus ferme et motivé, facilite l'ouverture des champs européens aux cultures transgéniques.



Alors que cela pourrait apparaître comme une avancée, il s'agit en réalité d'un recul majeur puisque d'une part les normes européennes seront considérablement affaiblies en laissant peser sur les États les expertises, et d'autre part ces normes porteront atteinte à l'équité dans les productions agricoles à travers de graves distorsions de concurrence.

Ce seront désormais les entreprises multinationales des biotechnologies qui discuteront directement avec les États et négocieront des conditions de mise sur le marché, ce qu'elles réclamaient depuis des années, notamment en utilisant des arguments socio-économiques ou territoriaux plutôt que sanitaires ou environnementaux.

En faisant ce choix, le gouvernement français a tourné le dos aux paysans et aux citoyens qui s'opposent à l'appropriation du vivant par la technique et les brevets et la marchandisation du monde alimentaire.

Le Parlement européen aura fort heureusement à se prononcer sur cette décision constituant un recul indéniable pour les défenseurs d'une Europe qui régule et qui protège en faisant de l'environnement une priorité.

Les députés européens écologistes souhaitent :

- ▶ un véritable renforcement de l'évaluation des risques environnementaux dans les autorisations de mise en culture.
- ▶ la prise en compte des risques de contaminations transfrontalières et de perturbation du fonctionnement du marché intérieur de l'UE.
- ▶ l'indemnisation des préjudices subis par les agriculteurs et les apiculteurs conventionnels ou en agriculture biologique qui veulent produire sans OGM.

communiqué du 12 juin 2014



France - Monde

Budget : l'écologie sacrifiée sur l'autel de l'austérité ?

Alors que le projet de loi de transition énergétique est toujours incertain sur le fond des mesures proposées, on apprend dans le projet de loi de finances rectificative qu'une grande partie des crédits supprimés dans le budget 2014 de la Défense va être compensée par des coupes dans le budget prévu pour la recherche sur la transition énergétique et la ville durable.

Il s'agit d'une erreur et d'une faute stratégique.

Une erreur parce que l'armée ne peut pas voir son budget sanctuarisé. Au contraire, celui-ci doit être profondément revu. Des économies peuvent et doivent être faites dans l'encadrement (armée de terre). Il faut également d'urgence revoir le soutien effréné à l'échec industriel que constitue le Rafale, soutien qui revient aujourd'hui à financer le groupe Dassault au mépris d'investissements plus stratégiques. Et bien sûr, revoir à la baisse les dépenses en matière de dissuasion nucléaire. Ainsi la suppression de la force aéroportée ou d'un sous marin nucléaire, par exemple, rapporteraient à court terme plu-

sieurs milliards d'euros qui pourraient **permettre de réduire les dépenses tout en améliorant l'équipement des soldats** que l'on envoie au front, qui bien souvent doivent s'équiper à leurs frais.

Une faute stratégique parce que ces crédits en moins dans un budget de l'écologie, déjà notoirement insuffisant, handicapent l'avenir.

La transition écologique, et notamment l'isolation massive des bâtiments, c'est créer de l'emploi non-délocalisable, réduire les factures des habitants en même temps que les émissions de gaz à effets de serre. C'est aussi le moyen de réorienter nos investissements et notre économie pour la rendre moins dépendante du coût de l'énergie.

Las, il est aujourd'hui clair que le pacte de responsabilité, en plus d'être coûteux et inefficace car non-ciblé, produit de l'austérité et enterre notre capacité d'investir dans l'avenir.

communiqué du 13 juin 2014

Les EnR fournissent un cinquième de la consommation énergétique

La capacité de production mondiale en matière d'énergies renouvelables (EnR) a atteint "un niveau record" en augmentant de 8,3% en 2013 par rapport à 2012, selon le dernier rapport du réseau REN 21 (Renewable Energy Network for the 21st Century) paru le 3 juin. Ce qui représente 1.560 gigawatts (GW). Au niveau mondial, les EnR fournissent désormais près d'un cinquième de la consommation énergétique et alimentent plus de 22% de la production électrique, selon ce rapport, lancé dans le cadre de l'initiative des Nations Unies "Energie durable pour tous".

« Actuellement, 95 économies émergentes encouragent la croissance des énergies renouvelables dans le cadre de politiques spécifiques, soit six fois plus qu'en 2005 où seuls 15 pays étaient proactifs », souligne REN 21. Mais « ce renforcement du soutien des pays en développement contraste avec le recul de l'appui de certains pays européens et des Etats-Unis, l'incertitude qui entoure leurs politiques d'énergies renouvelables et l'amoin-



Les EnR ont représenté, en 2013, plus de 56% des nouvelles capacités de production d'électricité au niveau mondial, selon le rapport. La Chine, les Etats-Unis, le Brésil, le Canada et l'Allemagne restent "aux premiers rangs" des pays en



matière de capacité installée. L'hydroélectricité a progressé de 4%, à environ 1.000 GW en 2013, soit près d'un tiers de la capacité en électricité renouvelable. Les autres EnR électriques ont ensemble progressé de près de 17%, à 560 GW, selon les estimations.

La puissance installée de photovoltaïque "supplante pour la première fois, celle en éolien", observe REN 21. Les nouvelles capacités photovoltaïques ont progressé de plus de 27% par rapport à 2012, pour atteindre environ 138 GW installés au total. Près d'un tiers sont issus de la Chine.

Les capacités éoliennes terrestres représentent désormais plus de 318 GW. "Ce marché a toutefois reculé de près de 10 GW par rapport à 2012, en raison principalement de la forte baisse du marché américain". L'énergie éolienne en mer a en revanche connu "une année record" avec 1,6 GW de nouvelles capacités provenant principalement de l'Union européenne.

Les investissements en matière d'EnR et de carburants "renouvelables" ont représenté, à l'échelle mondiale, 249,4 milliards de dollars en 2013.

d'après Actu environnement, juin 2014

Département Maine-et-Loire - Groupes locaux

Réforme territoriale :
proposons un projet de territoire à nos concitoyens !

La carte du redécoupage territorial présentée le 2 juin par l'Elysée laisse un goût amer pour tous les citoyens des Pays de la Loire. Alors que nous avons des échos d'un mariage avec la Bretagne, puis le Centre et enfin Poitou Charentes, notre région resterait finalement célibataire. Et pourquoi pas ?

Oui, la réforme territoriale est nécessaire ! Mais plutôt que de débattre des limites géographiques, il serait plus utile de proposer aux citoyens un véritable projet de territoire qui comprendrait la vision stratégique sur le long terme, l'organisation institutionnelle (compétences et moyens renforcés des régions et des intercommunalités), les principes d'action (égalité des territoires, soutien aux services de proximité), et les modes de gouvernance (non cumul de mandats exécutifs, élection au suffrage direct dans les intercommunalités...).

Oui, le rapprochement des régions Bretagne et Pays de la Loire est sans doute le chemin à suivre. Mais la raison n'est pas le dogme du « big is beautiful » recherchant la sacro-sainte croissance et imposant la compétition mortifère entre les territoires. Le choix de ce rapprochement est avant tout de porter un projet privilégiant la coopération, la diversité, le bien être, l'épanouissement et la prospérité humaine. Et si cette fusion n'est pas mûre dans les esprits, laissons-nous le temps de la construire et maintenons les Pays de La Loire.

Oui, la réforme territoriale doit être l'objet d'une concertation avec les habitants, non pas sur l'adhésion à un territoire mais à un projet collectif répondant aux besoins de services publics, d'emplois non délocalisables, de diversité culturelle, de transports, de soutien aux territoires isolés, de transition énergétique, de biodiversité...

Vincent Dulong, conseiller régional EELV

Europe Ecologie soutient les actions des intermittents
du spectacle autour du festival d'Anjou

Europe Ecologie Les Verts de Maine-et-Loire apporte son soutien aux actions menées par les professionnels du spectacle en grève, notamment autour du festival d'Anjou pour dénoncer la signature de l'accord UNEDIC par le Ministre du travail et sensibiliser le grand public à ces questions. Les partenaires sociaux signataires sont en réalité très peu présents dans le monde de la culture. La remise en cause des festivals est malheureusement le seul levier pour imposer ce débat dans les médias et faire bouger le gouvernement qui est pour le moment sur la ligne du MEDEF.

Cet accord qui prévoit un énième changement des règles dans le calcul des droits à l'assurance chômage pour les intermittents du spectacle est resté sourd au travail et aux préconisations de la commission parlementaire.

A l'offensive, le MEDEF, loin d'apporter des réponses satisfaisantes en matière

d'emploi continue la surenchère et renforce la précarité dans une situation sociale de pré-rupture.

Comme Marie-Christine Blandin, présidente de la commission culture du Sénat, EELV rappelle que les annexes 8 et 10 jouent un rôle fondamental dans le maintien d'un tissu culturel riche sur l'ensemble des territoires. EELV suggère de s'appuyer sur l'existence de propositions chiffrées. Mathieu Grégoire, co-auteur du rapport « Quelle indemnisation chômage pour les intermittents du spectacle ? Modélisation et évaluation d'un régime alternatif », en a par exemple formulées devant la Commission de la culture de l'éducation et de la communication du Sénat.

Pour cela nous appelons à la réouverture de négociations basées sur les travaux des commissions parlementaires et visant notamment : le rétablissement de la date anniversaire ; le déplafonnement de l'assiette des cotisations ; le plafonnement du cumul mensuel des revenus et allocations ; la valorisation de 90 heures d'enseignement et de médiation ; la modulation des cotisations employeurs selon le recours aux CDD d'usage ; la suppression du différé.

Sur l'ensemble des territoires, les intermittents en grève, pourront compter sur le soutien des élus et des militants écologistes.

Romain LAVEAU, coordinateur EELV 49
Corinne BOUCHOUX, sénatrice EELV 49



BRÈVES

Saumur – La nouvelle municipalité supprime la police municipale



Cholet – Les adhérents Europe Ecologie sur le front durant les élections Européennes

Avec un peu plus de 25 000 voix, soit 10,87 % des suffrages sur le département, la liste EELV Ouest menée par Yannick Jadot a bien résisté dans un contexte inquiet.

La Fête de l'écologie et le meeting d'Angers avec C. Duflot et C. Bouchoux ont été des temps forts de la campagne localement. Les actions des différents groupes locaux et l'énergie déployée par Régine Bruny (notre représentante locale sur la liste EELV) ont également compté !

Dossier rythmes scolaires

L'heure des choix est arrivée dans de nombreuses communes. Et le moins que l'on puisse dire c'est que la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires est très différente d'une commune à l'autre. Entre activités de qualité d'un côté et garderie de l'autre. Entre gratuité et coût démesuré demandé aux familles. L'État a pourtant laissé du temps pour mettre en œuvre un réaménagement qui va dans le bon sens comme l'indiquait Philippe Meirieu lors de son lancement. Malheureusement, le couplage avec les élections municipales et l'accompagnement financier insuffisant et précaire de l'État ont fragilisé cette réforme. Sans parler de la non application par quasiment toutes les écoles privées...

Le point de vue de Philippe Meirieu

Le rythme scolaire des enfants fait irruption au cœur du débat politique. Est-ce si important pour vous ?

C'est évidemment un sujet important, et pas seulement pour les enfants. Il interroge la société tout entière, notamment la vie des familles, les contraintes professionnelles et économiques, etc. Mais je crains que la focalisation médiatique sur la seule question des rythmes scolaires obscurcisse le vrai débat sur l'école, et que l'on oublie ainsi des questions plus fondamentales sur les contenus, les programmes scolaires, la finalité de l'école, la pédagogie, les rapports entre l'école et les familles...

Que pensez-vous de l'allongement de la pause de midi ?

Je n'y suis pas opposé en soi, tout dépend des activités que l'on fait. Si on fait deux heures de récréation ou du soutien scolaire au moment où l'attention des enfants est faible, cela n'a pas de sens. Si c'est du sport, il faut savoir si c'est avant ou après l'heure du repas. On ne peut pas définir le cadre sans voir le contenu. On ne peut pas remplir des plannings sans s'interroger sur la nature des activités proposées. Il y a un caractère absurde à la démarche qui est imposée aujourd'hui : au lieu de partir d'un projet éducatif pour les enfants, de s'interroger sur les activités qui lui seraient utiles et du moment où il faudrait les faire, on fige des cadres et, ensuite, on remplit des cases !

Faudra-t-il raccourcir les vacances d'été ?

C'est indispensable. Nous avons trop peu de jours de classe et les journées sont trop chargées. La longueur des vacances d'été est un véritable obstacle à la continuité pédagogique. Le ministre s'est engagé sur le sujet et il semble déterminé. J'espère qu'il ne cédera pas sous le poids des lobbies du tourisme et des autoroutes.

Certains s'inquiètent des moyens qu'auront les communes pour instituer des activités périscolaires, avec notamment un risque de distorsion entre communes riches et pauvres. Etes-vous aussi inquiet ?

On peut avoir une double inquiétude : la capacité de financement des communes, et les compétences des personnes amenées à intervenir en classe, si on ne veut pas que ce soit de la garderie. Il faut que les communes travaillent avec les écoles et les associations culturelles, artistiques et sportives. Il faut une élaboration concertée de vrais "projets éducatifs locaux" impliquant les enseignants, les parents, les élus, les associations, le tissu artistique et sportif, les quartiers...



Angers : un Grenelle qui fait pschitt !

Après le temps des grandes annonces de campagne, retour à la réalité pour Christophe Béchu et son adjointe à la famille, Caroline Fel.

« *Heureusement que la réforme avait été mise en place dès la rentrée 2013* » rappelle Romain Laveau, coordinateur EELV 49. « *Sinon, nous en serions potentiellement à nous demander combien paieraient chaque élève angevin par mois ou si les temps d'activités périscolaires se réduiraient à de simples temps de garderie. Il suffit de regarder ce qui se passe à Avrillé* ».

Car ce qui ressort des questionnaires renvoyés par les parents d'élèves et plus globalement des échos dans les conseils d'école, c'est que le contenu des activités proposées par la ville depuis un an est pertinent et de qualité. Un vrai plus pour ces élèves quand on

sait que plus de 80% d'entre eux n'ont pas d'autres activités sportives ou artistiques en dehors de l'école.

On peut entendre que l'alternance jour longs et jours courts n'est pas idéale au regard du rythme des enfants. Nous sommes aussi conscients que des activités de qualité nécessitent du temps (au moins une heure) et que la collectivité doit chercher à les répartir au mieux afin de ne pas précariser les missions des animateurs recrutés. Cela vaut aussi pour les temps d'activités décalés en début d'après-midi pour les maternelles. L'idée, déjà appliquée à Montesson ou à Descartes, est bonne mais il faut le temps de l'installer en lien avec les équipes enseignantes.

« *Cette nouvelle municipalité a fait beaucoup de communication mais ne s'est pas donné les moyens d'une réelle*

concertation » estime Estelle Lemoine-Maluny, élue EELV à Angers. « La preuve, le Directeur des Services de l'éducation nationale a validé la nouvelle organisation le 6 juin alors que certains conseils ne s'étaient pas encore réunis pour en discuter ! Au final, côté élémentaire, les aménagements horaires ne changent rien (ou presque) et côté maternelle, ils sont vécus par de nombreuses équipes comme un passage en force ».

Cette pseudo-concertation à marche forcée se réduit donc à de simples aménagements horaires et uniformes. Un Grenelle qui fait pschitt et qui donne un premier aperçu du mode de gouvernance à la sauce UMP.

Estelle LEMOINE-MAULNY,
élue municipale EELV Angers
Romain LAVEAU, coordinateur EELV 49

Avrillé : M. Laffineur préfère taxer les familles

Alors que la mise en place de la réforme des nouveaux rythmes scolaires bat son plein à quelques mois de la prochaine rentrée des classes, une ville se distingue par les choix budgétaires qu'elle compte imposer aux familles.

La ville d'Avrillé, dont le maire est, le député UMP, Marc Laffineur, s'est résolue malgré son opposition à mettre en place cette réforme des rythmes scolaires. Cependant, si le maire fraîchement réélu a fait campagne durant les élections municipales sur la non augmentation des impôts dans sa ville (13 000 hab. ndlr), il semble que cette promesse de campagne ne soit plus tout à fait d'actualité. En effet, alors que la ville vient de réunir son comité de pilotage, il a été annoncé que la charge des familles serait portée à hauteur de 8 à 10 € par mois et par enfants sur 10 mois, quels que soient les revenus de celles-ci. Au final donc les familles ayant des enfants dans les écoles publiques avrillaises devront

s'acquitter d'une nouvelle taxe pour une somme allant de 80 à 100 € par an pour un contenu de TAP dont les contenus restent flous. Les promesses de campagne ont-elles déjà été si vite oubliées ?

Cette nouvelle redevance aura sans doute très mauvaise presse, éloignera de nouvelles familles d'Avrillé et donc impulsera un peu plus encore le vieillissement de cette ville de l'agglomération angevine. Mais peut-être est-ce une volonté du Député-Maire pour asseoir son électoral ! »

Carole RICHARD, EELV Avrillé

Jean-Paul XHAARD, conseiller municipal EELV



La réforme en quelques chiffres

- Maintien des 24 h d'enseignement par semaine à l'école primaire.
- Passage de 8 à 9 demi-journées d'école. Le mercredi est privilégié.
- Les communes doivent proposer 3 h d'activités périscolaires afin d'assurer une amplitude horaire équivalente à ce qui existait jusqu'à présent.

La mise en œuvre des TAP* à Seiches sur le Loir.

L'équipe municipale, totalement renouvelée en mars dernier, a trouvé la situation suivante : un report de l'aménagement des rythmes scolaires à septembre 2014, une organisation au demeurant concertée (enseignants, APE, élus), mais vide de contenu (projet pédagogique et personnel affecté). Une enquête de l'intercommunalité auprès des parents, a montré la préférence massive de ceux-ci pour le mercredi matin en 5^{ème} matinée de classe.



La semaine se décline de la manière suivante : lundi journée classique, mardi, jeudi et vendredi, fin de la classe à 15h45 pour l'élémentaire et la maternelle, avec une heure de TAP à suivre pour tous les élèves en même temps, et classe tous les matins du lundi au vendredi.

Pour un total de 237 élèves en élémentaire, et 132 en maternelle, ce n'est pas moins d'une vingtaine d'animatrices-teurs TAP + un-e coordinatrice-teur qu'il nous faut réunir pour assurer l'encadrement des activités, et ce pour un total de 4 heures hebdomadaires seulement, autant dire que sur notre territoire rural, les postulants ne se sont pas précipités ...

L'assouplissement que proposait Benoît Hamon nous laissait entrevoir une autre organisation permettant de concentrer les heures de TAP sur la même après midi, et ainsi proposer des contrats de travail plus consistants aux futurs animatrices-teurs. Mais nous aurions alors dénaturé l'essence même de cette loi, sensée alléger les journées des enfants...

Il nous fallait, de toutes façons, faire avec l'héritage de nos prédécesseurs actant la gratuité jusqu'en décembre 2014, sur la base de TAP « garderie ».

Pendant la campagne pour les municipales, notre liste s'est engagée à non seulement prendre le train en marche mais bien entendu à proposer des activités intéressantes tant pour les enfants, au cœur du dispositif, que pour les encadrants.

Notre commune - « moteur » de l'intercom' - est très en retard comparée aux communes voisines, aujourd'hui il nous faut faire vite. Le recrutement n'est pas encore abouti, cependant ces quelques heures complémentaires augmentent le temps de travail des agents repérés et déjà affectés sur des temps de garderie ou de cantine, la mutualisation du personnel d'animation via l'intercommunalité nous emmène concrètement vers une meilleure qualification et professionnalisation des équipes, le partage et l'échange d'expériences... Enfin, la mobilisation des parties prenantes (enseignants, APE, associations, usagers...), encore à construire et à formaliser, nous permettent d'imaginer d'autres formes de relations, basées sur le « faire ensemble ».

Il nous « reste » cet été à travailler sur un contenu pédagogique, finaliser notre équipe, mettre en place à la rentrée un comité de suivi constitué de toutes les parties prenantes, pour veiller au bon fonctionnement du dispositif, pour l'évaluer et proposer des aménagements...

Daphné RAVENEAU

* TAP = Temps d'Activités Périscolaires
[Pour notre commune de 3 000 habitants, le budget affecté aux TAP est estimé à 80 000 €.]